



St Martinoises, St Martinois, chers(es) amis (es),

Pour Larry Page, co-fondateur de Google, « *les hommes politiques ont si peu conscience de l'avenir qu'ils devront être progressivement remplacés par ceux qui maîtrisent les grandes entreprises du futur et détiennent les technologies numériques et biologiques* » Il dit aussi « *l'Intelligence artificielle autorise des formes radicalement nouvelles de manipulation des électeurs* ».

Nous sommes à 2 mois des élections départementales et régionales. J'ose espérer que ces citations ne sont pas encore totalement opérationnelles et que chacun aura son libre arbitre.

Il est vrai que, vu sous l'angle de Larry Page, la lutte entre les différentes formations politiques semble bien inutile surtout lorsque de nombreuses fausses nouvelles, plus connues sous le nom de « fake news » circulent de façon intense sur les réseaux sociaux.

Il est donc indispensable que nous soyons toutes et tous très vigilants et au lieu de nous référer à Facebook, twitter et autres réseaux sociaux, il est important de vérifier les informations et de remonter à leur source.

Pour l'instant, notre commune rurale, nous laisse la possibilité de vivre encore dans de bonnes conditions. Il faut en profiter, profiter d'une école qui permet de créer du lien entre parents et enseignantes, entre les associations et leurs adhérents, entre la mairie et les habitants, entre les commerçants et les clients. La convivialité et le dialogue sont encore présents, profitons-en.

Le marché paysan, qui a repris le 25 avril, en est un maillon important. Il sera suivi, dès que les conditions sanitaires le permettront, du marché artisanal.

J'espère que le CCAS pourra organiser les manifestations prévues, bien qu'une menace pèse sur le feu de la St Jean le 26 juin (couvre feu à 23h) et la mairie la fête votive des 31 juillet et 1er août.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été.

Joëlle RICHAUD

Vie de la Commune

Les Conseils Municipaux

Séance du 8 Février 2021 – Ordre du jour

- Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales (DACT)
- Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) 2021
- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire
- Mise en vente des anciens bureaux d'école
- Modification du tableau des effectifs
- Décisions du Maire N° 2 et 3 Droit de préemption urbain
- Décision du Maire N°1 Dépenses engagées entre le 17/10 et le 31/12/2020

Séance du 15 Mars 2021

- Compte de Gestion 2020
- Compte Administratif 2020
- Affectation du résultat
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : demande de subvention 2021
- Période de mise en situation en milieu professionnel : convention Pôle Emploi
- Contrat pour accroissement temporaire d'activité : adjoint technique polyvalent

Séance du 12 Avril 2021

- Vote du taux des taxes
- Budget primitif 2021
- Demandes de subvention
- Décision du Maire
- Vote des subventions aux associations

Ça s'est passé...

Garderie

En raison du COVID19 et du changement des dates de vacances, une garderie a été ouverte (et animée par les élus) pour les enfants dont les parents n'avaient pas eu le temps de s'organiser.

Formation des élus

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation, les élus volontaires ont participé à 3 jours de formation délivrée par "IFI Formations et Conseil" et financée par la Caisse des Dépôts : Rôle et statut de l'élu local, comprendre les finances et la comptabilité publiques et s'initier à l'urbanisme.

...En projet

Salle polyvalente

En collaboration avec le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), la commune étudie la réalisation d'une salle polyvalente. Une consultation MAPA (Marché à procédure adaptée) sera prochainement lancée (concours d'architectes). A l'issue, trois d'entre eux seront retenus et devront remettre une esquisse suivant un cahier des charges détaillé.

Les trois esquisses seront soumises au vote des habitants.

Aménagement du bas du Castelas

Cet aménagement répond à la nécessité de sécurisation de l'arrêt bus et plus généralement à la valorisation de l'espace qui se trouve en entrée de village, en y aménageant : Un parking de covoiturage, des containers de tri sélectif avec ajout, si Cotelub accepte, d'une poubelle enterrée pour les ordures ménagères et un container pour les cartons. Dossier soumis à l'obtention des subventions.

Déchets de travaux



Décret n° 2020-1817 du 29 décembre 2020 (JO du 31 déc.2020)

Les maîtres d'ouvrage sont tenus de s'assurer de la bonne gestion des déchets issus de leurs chantiers, dont ils sont responsables au titre de l'article LN541-2 du Code de l'Environnement.

Pour cela, les devis des entreprises consultées pour la réalisation de travaux de construction, de rénovation et de démolition de bâtiments et des travaux de jardinage, doivent **spécifier en détail les coûts d'enlèvement et de gestion des déchets**, et de mentionner les installations dans lesquelles les déchets seront déposés en fonction de leur typologie.

Les centres de collecte devront délivrer gratuitement un bordereau de dépôt des déchets.
Ces dispositions entreront en vigueur le 1er juillet 2021.

Arbre ou arbustes dangereux sur propriété privée

Si la nécessité d'ouvrir d'urgence pour prévenir un danger est véritablement établie, **le maire peut procéder d'office à l'abattage d'un arbre qui risque de chuter sur une voie**, et ce, même en l'absence de consentement du propriétaire (art. L 2212-4 du CGCT).

Mais il ne peut pas pour autant mettre cette opération à la charge des propriétaires défailants, sauf à saisir le juge afin de demander le remboursement des sommes engagées.

Lorsque le maire a pris un arrêté (ce qui est le cas – arrêté 20-2020), en matière d'entretien d'arbres et de haies, il peut infliger une amende administrative d'un montant maximal de 500 € à tout manquement à cet arrêté présentant un risque pour la sécurité des personnes et ayant un caractère répétitif ou continue (article L 2212-2-1 du CGCT).

L'Élagage des arbres est interdit du 1er avril au 31 juillet pour cause de nidification.

Les frelons asiatiques



C'est une réelle menace pour la biodiversité et sa progression constitue un risque pour la sécurité publique.

Tueurs d'abeilles, il n'a pas de prédateur en France. Les plus gros nids contiennent environ 1 500 frelons.

Les habitants de la commune sont invités à signaler à la mairie la présence des nids de frelons pour traitement.

En février-mars, c'est la fin de l'hibernation ; les reines fondatrices commencent un nouveau nid. ... A l'automne, lorsque reines et mâles quittent le nid, les reines, fécondées, partent hiberner. Les mâles ne reviendront pas, car ne survivront pas à l'hiver.

Une colonie de frelons asiatiques atteint son apogée avant l'automne. Après la période de reproduction, entre septembre et octobre, les jeunes reines fécondées se cachent dans un endroit abrité (souche, sol, tas de bois, etc.) pour y passer l'hiver.

La commune prend à sa charge la destruction des nids qui se seront développés sur la commune.

Incivilités

Tuiles saccagées sur le toit du lavoir communal, tuiles abimées et déplacées sur le toit de la salle polyvalente, après avoir atteint le toit en grimpant sur le platane, déchets jetés dans la cour de l'école, toilettes laissées dans un état lamentable, porte forcée, chasse cassée...Mégots et déchets abandonnés, « joints » fumés en attendant le bus scolaire...La liste est infinie.

Rappelons à cette occasion que **les parents sont responsables des dégradations causées par leurs enfants.**



Mégots de cigarettes : Que deviennent-ils ?

Que vous soyez fumeur(euse) ou non, vous avez sûrement déjà vu quelqu'un jeter son mégot de cigarette par terre. Peut-être l'avez-vous même déjà fait.

Quelles sont les **conséquences sur l'environnement** engendrées par ce simple geste ?

En France, on estime entre 20 000 et 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année. Les jets de mégots au sol constituent non seulement une pollution visuelle mais aussi et surtout une **pollution environnementale désastreuse** et invisible à l'œil du consommateur. En effet, les mégots qui n'ont pas la chance d'être ramassés finissent dans les caniveaux, puis dans les rivières qui se déversent directement dans la mer.

France Services : les services publics près de chez vous !

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées « France Services » se compose de guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque « France Services », il est possible de solliciter les services de l'État ou **les partenaires de l'État.**

Pertuis, rue Voltaire, 04 90 79 50 40 et **Cucuron**, 55 place de l'Etang 04 90 77 20 14

Vie Scolaire

Plantation d'arbres et arbustes chemin de la montagne

Afin d'arborer le talus longeant le cheminement piétonnier, des arbres et arbustes ont été offerts par le Département de Vaucluse dans le cadre de l'opération « Planter 20 000 arbres en Vaucluse », subvention en nature évaluée à 5 000,00 €.

Nous en avons profité pour réaliser une action pédagogique avec **les enfants de l'école** (CP et GS). Chacun a, avec joie, planté son arbuste sous le contrôle des maitresses.

Merci à **Nicolas** qui a préparé l'opération avec beaucoup de soin, aux **maitresses** qui ont donné les explications sur les arbustes qui allaient être plantés et insisté sur l'aspect écologique de ces plantations.



Bibliothèque de St Martin



En ce début 2021 l'accès à la bibliothèque reste possible dans le respect des gestes sanitaires (masque obligatoire, respect des distances et gel hydro alcoolique).

Rendez-vous individuel sur place, en semaine, vous permettant d'échanger des ouvrages.

Contact : Frédérique, Biblio.stmartin@gmail.com

Vie Associative

Le Centre Social Culturel et Sportif CS² vous propose des activités pour enfants (théâtre, arts plastiques) et pour adultes (Pilates, gym forme), avec la possibilité de s'inscrire à tout moment de l'année. Présent sur le marché de St Martin, par mail : asso.cs2@gmail.com et sur Facebook : <https://www.facebook.com/CS2SaintMartindelaBrasque>

AGV Saint-Martin – La Motte : Forme & Santé

Une association qui fête cette année ses 40 ans !



Malgré la crise sanitaire et dans le strict respect des gestes barrière l'AGV Saint-Martin – La Motte propose chaque semaine, hors période de vacances scolaires, des activités de plein air et des randonnées accessibles à tous et encadrées par des animatrices et animateurs diplômés.

LA MARCHÉ ACTIVE : Lundi de 10 h à 11 h (Etang de la Bonde)

Cette activité se pratique autour de l'étang de la Bonde à raison d'une séance d'une heure par semaine. Chaque participant bénéficiera d'un suivi personnalisé réalisé par l'animatrice diplômée.

LA GYM PLEIN AIR : Mercredi de 9 h 45 à 11 h (Stade de La Motte)

Que ce soit en termes de lutte contre le stress, d'attitude positive ou encore de souplesse et de perte de poids, la Gym Plein Air c'est tout simplement bon pour la santé.

LA MARCHÉ PLAISIR : Jeudi de 9 h à 11 h ou de 14 h à 16 h ou de 9 h à 17 h (En fonction du temps et des saisons)

Avec l'arrivée du printemps, les sorties Marche Bien-être se feront à nouveau le matin, avec un départ à 9 heures (entre 6 à 8 kms) ou à la journée (11 à 14 kms).

LE STRETCHING : Vendredi de 15 h à 16 h (Salle Polyvalente de Saint-Martin de la Brasque)

Le stretching ne se résume pas à l'étirement des muscles mais permet aussi d'améliorer sa souplesse au quotidien, son maintien, sa posture et d'éloigner les douleurs chroniques, tout en gagnant en énergie et en concentration.

L'association étant affiliée FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) tout adhérent sera titulaire d'une licence qui lui permettra notamment d'être couvert en cas d'accident. Si vous êtes intéressés par la pratique d'une ou plusieurs de ces activités vous pouvez contacter Claude Sabart au 06 08 86 16 35 ou Guy Latil 06 77 17 85 38.

Jeux & Sport



Jeunesse

Mission Locale

Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 6 800 sites, les 436 missions locales exercent une **mission de service public** de proximité afin de **permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés** qui font obstacle à leur **insertion professionnelle et sociale**. Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

Mission locale de Pertuis : 1 Rue de Croze, 84120 Pertuis, 04 90 09 68 54,

<https://fr-fr.facebook.com/mlpertuis/>

Des offres de service à destination des jeunes de 16 à 25 ans :

- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
- Au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour lever les freins à l'emploi.

Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la **mairie** de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).



La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen"). **Vous devez y participer avant votre 18e anniversaire (ou avant votre 25e anniversaire dans certains cas).**

Informations diverses

L'immatriculation des cycles

Prévue par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, elle est entrée en vigueur pour les vélos neufs au 1er janvier 2021.

Un délai de 6 mois supplémentaires est accordé pour les vélos d'occasion.

La nouvelle immatriculation est composée de 10 caractères alphanumériques.

L'identification du cycle dans le fichier national précise aussi son statut selon qu'il est « en service, perdu ou volé ». Ce fichier a été prévu pour lutter contre les vols (estimés à 300 000 chaque année) et les abandons de vélo sur la voie publique. Un certificat d'identification sera remis au propriétaire du cycle.

Location de chambre d'hôtes ou meublé de tourisme

Les personnes concernées ont l'obligation de déclarer leur activité à la mairie ou par télé-service sur service-public.fr (sous peine d'une contravention de 450 €).

Sont exemptés de déclaration, dans les communes de moins de 200 000 habitants, les logements qui constituent la résidence principale du bailleur s'ils sont loués moins de 120 jours par an.

Carte Nationale d'Identité électronique

Le 2 août 2021 sera généralisée la carte nationale d'identité électronique.

Les anciennes cartes resteront valables jusqu'au 31 août 2031.



Gardons nos aînés connectés !

Malgré la beauté de nos campagnes rurales, certains de nos aînés peuvent s'y retrouver isolés. Le contexte sanitaire actuel les coupe également des visites et du soutien familial. Pour les aider à rester connectés, autant avec la vie quotidienne qu'avec leurs proches, la Poste a lancé un produit qui leur a dédié, la Tablette Ardoiz !

Simple et pratique, elle permet de gérer les tâches désormais numériques, d'égayer leur quotidien, et de garder le contact avec les êtres chers.

Bureau de Poste de La Tour d'Aigues boulevard de Verdun, 84240 La Tour d'Aigues. Tél : 0490798617, mail : pascale.sylvestre@laposte.fr.



Manifestations à venir

Date	Evènement	Organisation
29 MAI	Journée Jeux	Les enfants d'abord
05 JUIN	Vide grenier	AGV St Martin La Motte
23 MAI	Puces des couturières 8h -13h	Arts Création et Goûts
27 JUIN		
25 JUILLET		
22 AOÛT		
19 JUIN	Concours de boules A partir de 10h	La boule St Martin
26 JUIN		
10 JUILLET	Feu de la St Jean	CCAS
26 JUIN	Fête Votive	Conseil Municipal
31 JUIL./01 AOÛT	Foire à la Brocante	
16 et 17 JUIN		
21 et 22 JUILLET		
20 et 21 AOÛT		

Intercommunalité



Syndicat Durance Luberon Tout savoir sur l'eau du robinet !

L'eau du robinet est aujourd'hui le produit alimentaire le plus contrôlé. 65% des français boivent de l'eau du robinet chaque jour. Elle est soumise à de multiples analyses, depuis son origine jusqu'au robinet et à des contrôles quotidiens.

D'où vient l'eau du robinet ?

Le territoire du Syndicat Durance Luberon est alimenté en eau potable depuis trois sites de production. L'eau captée par ces 3 sites provient soit des eaux superficielles de la Durance pour l'usine de Pont De Durance sur la Commune de Pertuis, soit de sa nappe d'accompagnement, à partir de puits ou forages situés entre 10 et 15 m de profondeur, sur deux champs captant situés sur les Communes de Pertuis et Mérindol.

Qui contrôle la qualité de l'eau du robinet ?

La surveillance de la qualité de l'eau est constante tout au long de notre chaîne de production et de distribution. Elle fait l'objet de contrôles rigoureux, des contrôles réglementaires effectués par l'ARS PACA et des contrôles internes réalisés par les techniciens du Syndicat Durance Luberon.

Pourquoi l'eau a-t-elle un goût de javel ?

Certains notent un goût de javel, qui est en fait du chlore. En effet, une fois l'eau captée et traitée, elle est stockée dans des réservoirs et mise en distribution dans le réseau. Le Syndicat Durance Luberon régule le taux de chlore en sortie de réservoir et dans le réseau pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau lors de son transport d'eau.

Si le goût de chlore de l'eau peut parfois être désagréable, il n'est pas un signe inquiétant et cela n'est pas dangereux pour la santé. Le chlore est un composé volatil et il suffit, pour celles et ceux qui seraient gênés par ce goût, de laisser reposer l'eau avant de la boire ou de la conserver au réfrigérateur pour que ce goût disparaisse.

Pourquoi l'eau est-elle calcaire ?

Le calcaire, un élément naturel de l'eau. Toutes les eaux contiennent naturellement du calcaire, plus ou moins selon les sols des régions. Plus la quantité de calcaire est importante, plus l'eau est dite "dure". Dans la Région du Sud Luberon, notre eau est très calcaire. Sa dureté n'est pas dangereuse pour la santé.

L'eau du robinet est-elle moins chère que l'eau en bouteille ?

Boire l'eau du robinet, c'est faire le choix de boire une eau sans emballage et qui coûte le litre 0.00216* € TTC soit plus de 200 fois moins chère que l'eau en bouteille.

En adoptant ce geste éco-responsable, vous réalisez des économies, et vous contribuez à la réduction des déchets plastiques et à la protection de l'environnement.

*(prix TTC du litre d'eau Année 2021)

Qui dois-je contacter si je constate une anomalie sur l'eau du robinet ? (Odeur, couleur, goût...)

En cas d'insatisfaction ou d'anomalie signalée sur la qualité de votre eau, n'hésitez pas à contacter le Service Relations Abonnés au 04 90 79 06 95 ou via le formulaire de contact.

Un technicien prendra contact avec vous dans les meilleurs délais. Ces remontées d'informations nous permettent d'améliorer la qualité de service.

Cotelub



Les taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti subiront une augmentation de 0,45 %.

La taxe sur les ordures ménagères (TEOM) baissera de 0,7 %, grâce au civisme des habitants.

La baisse pourrait être encore plus significative si **TOUT LE MONDE** traitait ses déchets (plastiques, verres, emballages.....).

RAPPEL : A votre disposition

Pôle Environnement et valorisation intercommunal

Route de Grambois - D 956 - 84240 La Tour d'Aigues

Tél. : 04 90 08 45 78

Ramassage des encombrants tous les mardis

Inscription auprès de Cotelub au 04 90 07 48 12

C'est GRATUIT !

Point sur la vaccination anti covid

Dans un 1er temps, la mairie a appelé toutes les personnes de 75 ans et plus pour savoir si elles voulaient se faire vacciner. Cette liste a été transmise à la Préfecture.

Dans un 2e temps, la communauté de communes a demandé la même liste complétée par l'âge et un numéro de contact, à charge pour eux de rappeler les personnes pour leur fixer un rendez-vous.

Courant avril, le centre de vaccination de la Tour d'Aigues devait recevoir entre 450 et 520 doses par semaine et être ouvert le lundi après-midi, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Ouverture également pour l'Ascension et le lundi de Pentecôte uniquement l'Après-midi.

Début avril, 90 % des personnes inscrites sur la liste étaient vaccinées ou avaient eu leur rendez-vous.

Parking Etang de la Bonde

Il est ouvert au public depuis le jeudi 29 avril.

PARC DU LUBERON

Le Vautour percnoptère : Oiseau emblématique du Luberon.



Le Vautour percnoptère du Luberon est un oiseau charognard qui a toujours suivi l'Homme et ses troupeaux.

Durant des millénaires, il s'est nourri sur les carcasses qu'abandonnaient les bergers, les faisant bénéficier de son travail d'équarrissage naturel.

Cette espèce est encore aujourd'hui emblématique de la biodiversité liée au pastoralisme.

Mais le Vautour percnoptère, oiseau utile, étrange et inoffensif, est menacé d'extinction. C'est un oiseau migrateur qui passe l'hiver en Afrique.

Chaque année, il arrive dans le Petit Luberon et les monts de Vaucluse en mars, et repart en septembre.

- 12 couples de Percnoptère présents en Luberon dans les années 1950,
- 4 couples présents aujourd'hui.

Le manque de troupeaux a nécessité la mise en place de placettes de soutien alimentaire approvisionnées avec les déchets des boucheries.

À la suite de cette mise en place, 4 nouveaux couples se sont installés entre 1985 et 1995 (2 dans le Petit Luberon et 2 dans les monts de Vaucluse).

Les placettes permettent aussi d'atténuer les risques d'empoisonnement, en garantissant une nourriture non toxique.

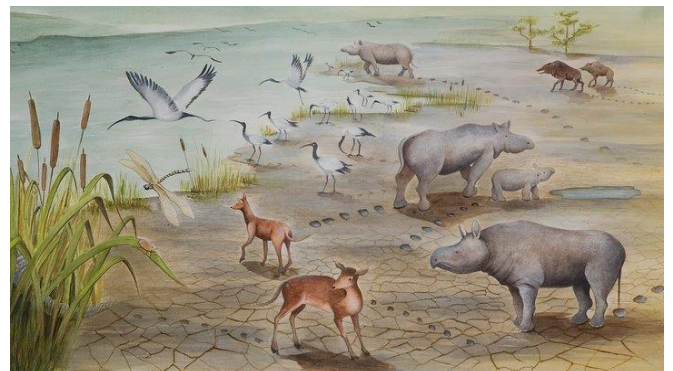
Potentiellement, elles peuvent avoir un effet positif à long terme sur la tendance démographique, avec une amélioration de la survie des adultes et des juvéniles, et des nidifications plus réussies.

Les dalles à empreintes

Les dalles à empreintes de pas de mammifères sont très rares à l'échelle de la planète.

Le Luberon en présente pourtant plusieurs : à Saignon, à Viens (plusieurs décrites), à Manosque...

Celle de Viens présente près de 200 dépressions correspondants à des empreintes de mammifères sur une surface d'environ 400 mètres carrés.



Elle appartient à la Réserve Naturelle Géologique du Luberon.

Etat- Civil

Naissances :

VAUTRIN Suzon Colette Nicole née le 27/03/2021

TARRISSE Justine Léa née le 28/03/2021

Décès :

CUSIMANO épouse ARCAMONE France le 14/01/2021

TABARRACCI Francis le 12/02/2021

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel de la commune www.saintmartindelabrasque.com, ainsi que sur le compte FACEBOOK.

Conseils municipaux : 17 mai – 14 juin (à confirmer) – 12 juillet

Conseils communautaires : 27 mai et 8 juillet

Architecte conseil : permanences les 7 et 21 mai – 4 et 18 juin. RDV au 04 90 77 61 02

Permanence gendarmerie : le 21 mai de 09 h 00 à 11 h 00

Conseillers Départementaux :

Noëlle Trinquier : en mairie en attente de confirmation. RDV au 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisolo : RDV au 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Stéphane Sauvageon. RDV au 06 24 09 30 39

Député : Julien Aubert. RDV au 04 90 67 94 12 - www.julienaubert.fr

Dernière Minute !

Les élections régionales et départementales seront organisées les 20 et 27 juin 2021.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 14 mai 2021

sur Service-public.fr en joignant justificatif domicile et d'identité ou en mairie en remplissant le Cerfa n° 12669

Marché Paysan : C'est reparti depuis le dimanche 25 avril 2021.

Thérapeute : Installation à partir du 1^{er} juillet 2021 - 8, rue du Cadran.

Accompagnement psychologique et soins énergétiques.

Elise Gantaume –Tel : 06 13 58 48 65 - elise@gantaume.net

Restaurant Ô' Mirail : Ouverture en terrasse à partir du 19 mai 2021 (sauf modification du Gouvernement). **Le soir :** Repas au restaurant si arrivée avant 19h - Plats à emporter.

Réservation au 06 64 36 71 27.